

Interact

Appel à

projets

2024

Interact : faire émerger et stimuler les collaborations Ville - UNIL

Aujourd'hui, les villes s'ouvrent de plus en plus au monde de la recherche et aux savoirs scientifiques, les universités développent toujours plus les interactions avec leur environnement socio-économique. La Ville de Lausanne considère le développement des relations et des collaborations avec l'Université comme un axe stratégique fort, alors que l'UNIL a intégré la contribution à la société et l'ouverture des activités de recherche vers la Cité dans sa planification stratégique.

Les collaborations entre les scientifiques ou les services administratifs de l'UNIL et les services de la Ville sont nombreuses et variées. On constate néanmoins qu'elles reposent essentiellement sur des relations interpersonnelles et ne bénéficient pas d'un soutien ou d'une valorisation institutionnels systématiques.

C'est pourquoi la Municipalité et la Direction de l'Université se sont engagées dans le développement d'une collaboration raisonnée et structurée, qui doit bénéficier tant aux chercheur·e·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s des facultés et des services de l'Université, qu'aux collaborateur·trice·s des services de la Ville, et par extension à la population de celle-ci.

Elles ont développé à ce titre un dispositif qui favorise les projets de collaborations : la *plateforme Interact* dont la mise en œuvre a été confiée au Secrétariat général de l'UNIL et au Secrétariat municipal de la Ville. Ses deux axes d'action sont :

- la mise sur pied de mécanismes pour favoriser l'émergence de collaborations (*matching*) ;
- le développement d'outils et de conditions garantissant le bon déroulement des collaborations (accompagnement méthodologique).

Depuis 2018, la Ville de Lausanne et l'Université ont ainsi soutenu chaque année des projets conjoints UNIL-Ville sélectionnés sur appel.

Appel à projets 2024

En 2022, Lausanne devient la première « ville apprenante » suisse et rejoint le réseau mondial des « villes apprenantes » de l'UNESCO qui comprend plus de 200 villes réparties sur cinq continents. Ces villes membres favorisent la réalisation des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030. Elles sont ainsi appréhendées par l'UNESCO comme moteur de durabilité et de transition écologique, encourageant l'inclusivité, la cohésion sociale et la prospérité culturelle.

Eu égard au nouveau statut de ville apprenante de Lausanne, **l'appel à projets lancé cette année par la Ville et l'UNIL a pour thème « l'apprentissage tout au long de la vie »**. Les apprentissages se déroulent, de manière *formelle*, dans les écoles et les lieux de formation, de l'éducation de base à l'enseignement supérieur. Cependant, ils se déploient également, de manière *non-formelle*, au travers de formations non reconnues par les systèmes nationaux de certification officielle. Des pratiques *informelles* telles qu'elles peuvent avoir lieu au sein des familles, dans les communautés, sur les lieux de travail et dans les quartiers constituent également des mécanismes de transmission de connaissance. Cette idée d'apprentissage continu, diffus et permanent vise à dynamiser la circulation des savoirs sur le périmètre d'une ville. Il favorise l'épanouissement personnel

et professionnel, tout en donnant des outils afin d'exercer au mieux ses droits de citoyen·ne·s.

À titre d'exemple, le réseau mondial des « villes apprenantes » met en évidence 7 pôles thématiques : l'éducation au développement durable, l'alphabétisation, l'entrepreneuriat, la santé et le bien-être, l'inclusion et l'équité, l'éducation à la citoyenneté mondiale ainsi que la planification, le suivi et l'évaluation de l'éducation.

Les projets pourront donc notamment se centrer sur la mise en place de dispositifs d'apprentissage, de campagnes de sensibilisation, d'initiatives communautaires et citoyennes mais également sur l'évaluation de politiques publiques existantes ainsi que de leurs impacts.

Pour plus d'informations, vous trouverez sur le lien suivant les projets organisés au sein de plusieurs « villes apprenantes » du réseau UNESCO : <https://uil.unesco.org/fr/reseau-mondial-villes-apprenantes-lunesco-77-nouveaux-membres-issus-44-pays>

Aujourd'hui, il est important d'apprendre pour se développer et savoir vivre ensemble durablement !

Soumettre un projet

Dans le but de stimuler les collaborations Ville et Université et de développer de manière collaborative les connaissances, la Ville de Lausanne et l'UNIL mettent à disposition un montant total de **CHF 60'000.-**.

Le budget par projet peut s'élever jusqu'à CHF 20'000.-

Objectif

Mettre en synergie les expertises académiques et de terrain développées dans les deux institutions pour répondre à la thématique.

Conditions

Les projets doivent satisfaire aux critères suivants :

- ils doivent être conçus et dirigés par un binôme UNIL-Ville de Lausanne. La composante UNIL devra comprendre au moins un·e chercheur·e, ou un·e étudiant·e suivi par un·e enseignant·e UNIL ;
- il peut s'agir de travaux de type recherche collaborative, rédaction de mémoire (bachelor et master – individuel ou de groupe), thèse de doctorat, séminaire de recherche (bachelor et master), médiation culturelle et scientifique, sciences citoyennes, etc. ;
- ils doivent avoir un ancrage lausannois ;
- ils doivent ouvrir une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique ;
- ils doivent se dérouler durant l'année civile 2024.

Vade-mecum

La plateforme Interact a développé un *Vade-mecum pour une bonne collaboration entre chercheurs et partenaires publics ou associatifs* (www.unil.ch/connect > Outils) auquel il est demandé de se référer pour la rédaction du dossier.

Rubriques devant figurer dans le dossier de projet

1. Titre du projet
2. *Executive summary* (0.5 page)
3. Responsables du projet (rattachement, fonction, coordonnées complètes) et expertise des responsables du projet relative à la thématique proposée (0.5 page)
4. Finalité et forme de la collaboration : objectifs, méthodes envisagées, modalités de collaboration, valeur ajoutée des apports des deux partenaires (selon Vade-mecum chap. 1) (max. 4 pages)
5. Gouvernance (Vade-mecum chap. 2) (max. 1 page)
6. Contributions respectives (Vade-mecum chap. 3 et 5) (max. 1 page)
7. Exploitation et valorisation des résultats (Vade-mecum chap. 4) (max. 1 page)

8. Calendrier et budget (matériel, mandats, consommables, déplacements, autres sources de financement, etc.) (max. 2 pages)
 - Engagement de personnel : les salaires budgétés doivent correspondre aux barèmes UNIL (se renseigner auprès du SRH de l'UNIL pour toute question).

Longueur : max. 10 pages + annexes

Modalités d'évaluation des projets et calendrier

Les demandes doivent être adressées à interact@unil.ch au plus tard **le 10 novembre 2023**.

Les projets seront évalués par un comité conjoint UNIL-Ville de Lausanne. Ils pourront démarrer dès **le 1^{er} janvier 2024 et devront arriver à leur terme au 31 décembre 2024**.

Participation à des ateliers de suivi des projets

Les porteur·euse·s de projets retenus s'engagent à participer à trois ateliers « Interact Lab », permettant à la Ville et à l'Université de suivre les projets, et aux porteur·euse·s de mettre en commun les questionnements ou l'expérience acquise.

La participation d'au moins un·e chercheur·e de l'UNIL et un·e collaborateur·trice de la Ville par projet est requise. Les Interact Labs auront lieu :

1. Vendredi 19 janvier 2024 de 13h à 14h30
2. Lundi 2 septembre 2024 de 13h30 à 15h
3. Lundi 3 février 2025 de 13h30 à 15h

Rapport de fin de projet

Au terme du projet, les porteur·euse·s devront fournir un bref rapport de réalisation (2-3 pages).

Trouver un·e partenaire de projet

Dans le cas où un·e partenaire de l'UNIL ou de la Ville souhaite déposer un projet mais ne dispose pas de contact au sein de l'autre institution, il·elle peut s'adresser à la plateforme Interact (interact@unil.ch) qui lui fournira une aide pour identifier un·e partenaire.

Petit-déjeuner Interact

Afin de faciliter la rencontre de potentiels partenaires de projet, Interact organisera une rencontre informelle sous forme de petit-déjeuner, **le mercredi 7 juin 2023 à 8h à l'Hôtel de Ville de Lausanne, salle du Conseil communal**. Les personnes envisageant de monter un projet et recherchant un·e partenaire de l'autre institution sont invitées à venir échanger lors de cette rencontre. Inscription : <https://framadate.org/t9xwgcOOpsjTIHKq>

Mai 2023/SG/SM